



SESSION DU 13 JUILLET 2018

INTERVENTION DE JEAN-GERARD PAUMIER DEVANT MADAME LA PREFETE

Madame la Préfète,

Au nom du Conseil Départemental, je suis très heureux de vous accueillir ce matin pour le compte rendu de l'action des services de l'Etat dans le département.

La date de ce rendez-vous annuel intervient à un moment particulier à 3 titres :

- D'abord c'est un vendredi 13, jour qui est dans la croyance populaire synonyme de bonheur pour les uns, de malheur pour les autres, et de superstition pour beaucoup.

La proximité de la Fête Nationale du 14 juillet avec l'esprit de concorde qui le caractérise vous assure ce matin un accueil républicain comme il sied en Touraine dont le ciel bleu pâle qui la caractérise est rarement exempt, même en été, de quelques nuages de traîne.

- Ensuite nous sommes en finale de la coupe du monde et j'ai plaisir à vous accueillir dans la FAN ZONE du Conseil départemental avec votre staff de directeurs et chefs de service dont l'effectif annoncé – 25 – correspond à l'effectif de l'équipe des Bleus en Russie.

Permettez-moi à cette occasion de vous offrir, dédié par tous les conseillers départementaux, ce ballon qui pourra rejoindre les gants de boxe dans votre bureau, soulignant votre goût pour le sport, dont votre métier n'est pas dépourvu.

Ce ballon à nos couleurs départementales évoque aussi un autre match en cours, celui de la contractualisation liée au dispositif de Cahors.

Nos 2 équipes Préfecture et Département mouillent le maillot depuis non pas 90 minutes mais 90 jours.

Compte tenu de l'enjeu, le match est intense mais loyal, sans distribution de cartons de part et d'autre.

Comme vous le savez, Madame la Préfète, nous avons depuis le 30 juin dépassé le temps réglementaire et sommes dans le temps additionnel.

Je crois Madame la Préfète qu'en tant que capitaines, vous et moi, serions satisfaits d'un match nul qui répondrait à la demande de l'Etat de respecter les 1,2 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement, et sauvegarderait les intérêts du Département en retranchant de notre effort l'écart exceptionnel des

dépenses liées aux MNA entre 2015 et 2017 de 8 M€ ainsi que d'autres dépenses exceptionnelles déjà acceptées dans des Départements signataires, comme nos voisins du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher.

D'ailleurs j'ai demandé hier au Président de l'ADF la création d'un observatoire sur la contractualisation Etat/Départements. En effet, d'un département à l'autre et selon les situations locales, les négociations ont abouti à des contrats aux rédactions variables, en particulier de ce qui peut être compris ou exclu du champ des 1,2 %.

Cette situation ne peut qu'être une source de disparité forte et mener à des ruptures d'égalité.

Dans ces conditions il me semble utile que l'ADF puisse analyser chacun des contrats signés par les Départements afin de faire un inventaire précis et exhaustif des éléments concédés par l'Etat dans chacun de ces Départements.

Ensuite, dans le cadre d'une discussion avec Matignon, l'ADF pourrait, sur cette base, faire reconnaître une règle claire et précise pour un traitement équitable de tous les Départements.

- En 3^{ème} lieu votre venue Madame la Préfète coïncide, hasard du calendrier, avec un moment particulier de l'almanach.

Le journaliste, Henri ROCHEFORT avait eu en 1868 une sortie restée célèbre en déclarant – je le cite – **« la France contient, dit l'almanach impérial, 36 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement »**. Ce mot de Rochefort reste d'actualité.

En 2018, la France contient, dit l'almanach jupitérien, 67 millions de citoyens, sans compter les sujets de mécontentement.

J'en évoquerai un au lendemain de la Conférence Nationale des Territoires de laquelle se sont retirées l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements et des Régions de France.

C'est une première et une alerte que l'Etat doit prendre en compte.

Comme l'a souligné Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat, hier à cette conférence, **« les modalités de mise en œuvre de la contractualisation, de même que les conditions du « dialogue » sur la prise en charge des allocations individuelles de solidarité et des mineurs non accompagnés expliquent l'absence des Départements. Alors qu'ils sont des acteurs essentiels des politiques de solidarité, de lutte contre la pauvreté et d'insertion sur lesquelles le Président de la République a particulièrement mis l'accent devant le Congrès »**.

Il faut que l'Etat et les collectivités retrouvent les voies d'un vrai dialogue de respect et de confiance.

Nous sommes Madame la Préfète côte à côte sur le terrain au quotidien, sur maints sujets. Et, il n'y a guère de projets qui ne fassent l'objet d'un cofinancement. Il ne se passe d'ailleurs pas de mois sans qu'un Ministre ne lance un appel à projet en nous proposant d'y participer.

Nous sommes complémentaires pour les aides aux communes et intercommunalités, avec le DETR et le FSIL pour vous, le FDSR et le F2D pour nous.

Nous sommes partenaires sur le numérique, sur la couverture mobile, l'action sociale, l'habitat, l'Université, l'aéroport, etc.

Vous savez Madame la Préfète mieux que personne les difficultés auxquelles est confronté notre Département qui fait depuis 2015 de gros efforts de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, sans augmentation de la fiscalité, en poursuivant le désendettement, en développant l'investissement.

Ces difficultés, je vous remercie de les avoir relayées, fortement à plusieurs reprises et personnellement au sommet de l'Etat, et je garde l'espoir d'être entendu car j'ai la conviction que nos demandes sur la contractualisation sont raisonnables.

Avant de vous céder la parole Madame la Préfète pour nous rappeler les grandes lignes de l'Etat dans le département, je tiens à souligner la relation franche, directe et constructive qui est la nôtre, et saluer l'action de nos services respectifs au quotidien au service des tourangeaux et de la Touraine.